



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE**

### **SEANCE DU 6 avril 2022**

L'an deux mille vingt deux, le six avril à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 31 mars 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Paul TERRENNE, Vice-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

#### **2022D1-1-2-29**

### **OBJET : FOURNITURE ET POSE DE POMPES DE RELEVAGE ET DE STATIONS D'ÉPURATION EAUX USÉES** **ATTRIBUTION D'UN ACCORD-CADRE**

#### **Etaient présents :**

TERRENNE Jean Paul, Monsieur DELACHOUX Jean-Paul, Monsieur RENAUD Olivier, (pouvoir donné à Jean-Paul TERRENNE), Madame FILLATRE Francine, Monsieur DELFARIEL Eric, Monsieur BENOIT Pascal, Monsieur DOUSSON Bruno, Monsieur RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Monsieur Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, Monsieur Guy MERIEL et BOYER Serge,

#### **Absents excusés :**

Monsieur BAYLET Jean Michel.

#### **Assistait à la réunion :**

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Madame Christiane LECORRE a été désignée secrétaire de séance

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



## **2022D1-1-2-29**

### **OBJET : FOURNITURE ET POSE DE POMPES DE RELEVAGE ET DE STATIONS D'ÉPURATION EAUX USÉES ATTRIBUTION D'UN ACCORD-CADRE**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle concerne la fourniture et la pose de pompes de relevage et de stations d'épuration eaux usées, dont la date de remise des offres était fixée au 28 février 2022 à 12h00.

La Commission des Plis s'est tenue le 14 mars 2022 pour le jugement des offres.

#### **Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :**

<b>Critères</b>	<b>Pondération</b>
1 - Prix des prestations : selon le DQE (Détail Quantitatif Estimatif), le prix catalogue et remise sur ce catalogue	40.0 %
2 - Valeur technique sur la base du mémoire et des fiches techniques seront jugés : le SAV, qualité de fabrication, résistance à la corrosion et usure de fonctionnement. Rapport puissance /débit/pression , coût de maintenance et de fonctionnement.	40.0 %
3 - Délai de livraison à partir de la date de commande	20.0 %

#### **Les entreprises suivantes ont déposé une offre :**

<b>Entreprise</b>	<b>Code postal - Ville</b>
EGDE	82110 - LAUZERTE
MISPOUILLÉ HYDRAULIQUE	82000 - MONTAUBAN

Au vu du rapport d'analyse des offres et des demandes de précisions, le candidat EGDE obtient la meilleure note son prix étant le moins-disant et son mémoire répondant parfaitement au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard du détail quantitatif estimatif
1	EGDE	109 225.25€
2	MISPOUILLÉ HYDRAULIQUE	118 293.50€

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer l'accord-cadre au candidat EGDE pour un montant maximum de 200 000 € HT sur 2 ans soit 100 000 € HT par an.
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer l'accord-cadre au candidat EGDE pour un montant maximum de 200 000 € HT sur 2 ans soit 100 000 € HT par an.
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 6 avril 2022

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 7 avril 2022

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



**Jean Michel BAYLET**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

**11 AVR. 2022**

Affiché sur le panneau des annonces légales le

**11 AVR. 2022**

## AR Préfecture

### Fourniture et pose de pompes de relevage et de stations d'épuration eaux usées **ATTRIBUTION D'UN ACCORD-CADRE**

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220406-2022D1\_1\_2\_29-DE

Numéro d'acte : 2022D1\_1\_2\_29

Date de décision : 06/04/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))

Fichier acte : 2021D1-1-2-29 -Fourniture et pose de pompes de relevage et de stations d'épuration eaux usées - ATTRIBUTION D'UN ACCORD-CADRE .pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Delphine LANGLOIS

---

Date d'envoi de l'acte : 11/04/2022 15:58:20

**Date de réception de l'AR : 11/04/2022 15:58:54**